

## Palais du commerce : l'opposition conteste le projet

Les élus de la droite et du centre demandent à la majorité de revenir sur le projet retenu pour son aménagement. « 84 % des habitants veulent être consultés », selon un sondage.

Le projet retenu par la ville de Rennes pour la réhabilitation du Palais du commerce a suscité pas mal de réactions. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il fait débat.

L'opposition de droite, à Rennes et au conseil métropolitain, a décidé de s'en emparer, sondage à l'appui auprès des habitants de la métropole.

Une consultation a été lancée par mails et via les réseaux sociaux, entre le 26 février et le 26 mars. « **614 personnes ont répondu à notre questionnaire, dont 406 Rennais** », recense Bertrand Plouvier, le chef de file du groupe Alternance 2020.

### Une décision prise « en catimini »

Principal enseignement retenu du sondage : le défaut de concertation autour du projet. « **Le Palais du commerce est un bâtiment emblématique, qui intéresse non seulement les Rennais mais tous les habitants de la métropole. C'est un projet beaucoup trop important pour qu'il soit traité en catimini, entre neuf personnes dans un bureau.** »

Preuve de l'intérêt des habitants pour ce dossier, aux yeux de l'opposition : « **76 % des sondés sont au courant du projet.** » Et 84 % d'entre eux « **veulent être associées aux décisions de la ville.** ». Le projet architectural retenu renforce l'identité commerciale d'un bâtiment qui porte bien son nom. Mais les sondés, eux, ont un autre avis : 65 % ont une préférence « **pour un projet à dominante culturelle.** »

D'autre part, la rénovation de l'édifi-



« Les habitants de la métropole n'ont pas eu leur mot à dire sur le projet du palais du commerce », regrettent les élus de l'opposition de droite à Rennes et au conseil métropolitain.

CRÉDIT PHOTO : C

ce implique aussi un réaménagement en profondeur de la place de la République, point névralgique du réseau de transport métropolitain.

« **Les travaux de voirie vont se chiffrer entre 4 et 6 millions d'euros, si l'on se réfère aux aménagements déjà réalisés sur d'autres places de la ville, comme à Sainte-Anne** », explique Gurval Guiguen. Lequel regrette, là encore, « **l'absence de concertation auprès de la population.** ». L'élu redoute aussi l'impact de ces travaux sur les aires arborées qui

entourent la place. « **La ville a besoin d'espaces d'aération, pour ne pas étouffer sous le béton.** »

### La maire doit « revenir sur sa décision »

À un an des municipales, la droite tacle la maire de Rennes. « **Mme Appéré n'assume pas la décision prise en nous expliquant qu'il s'agit là d'un projet privé. Or, le bâtiment appartient au groupe La Poste, qui est une entreprise publique.** »

À la lumière de cette consultation,

l'opposition demande à la municipalité de remettre l'ouvrage sur le métier. « **Les premiers coups pioche pour le projet de rénovation du Palais du commerce sont censés pour 2020, c'est-à-dire aux municipales. Nous demandons conséquemment à la maire de revenir sur sa décision, pour se doter de temps d'une large consultation à offrir à ce bâtiment une destination idéale.** »

Laurent L